

**Aidez des gens à obtenir
ce à quoi ils ont droit.
Devenez bénévole!**



Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles

Le service d'aide en impôt résulte d'un important partenariat établi en 1988 entre l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Revenu Québec. Il soutient les personnes qui ne peuvent pas remplir leurs déclarations de revenus ou qui n'ont pas les moyens de confier cette tâche à des professionnels. Chaque année, des organismes et leurs bénévoles aident plus de 160 000 personnes en remplissant gratuitement leurs déclarations de revenus.



**SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT**

**PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988**

Devenez bénévole et aidez des personnes à obtenir ce à quoi elles ont droit

Vous désirez donner de votre temps et vous impliquer dans votre communauté? Devenez bénévole et donnez un coup de main aux personnes à faible revenu en remplissant leurs déclarations. Vous leur permettrez ainsi de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit. De plus, vous acquerez une expérience unique de bénévolat au sein d'un organisme participant.

En tant que bénévole, vous bénéficierez des avantages suivants:

- vous pourrez suivre une formation sur l'impôt des particuliers;
- vous pourrez utiliser gratuitement un logiciel de préparation des déclarations de revenus;
- vous aurez accès, sans frais, à une ligne téléphonique réservée aux bénévoles qui vous permettra d'obtenir des réponses à vos questions de nature fiscale lors des séances de préparation de déclarations de revenus;
- vous recevrez des certificats d'appréciation remis par l'ARC et Revenu Québec.



Pour devenir bénévole et obtenir tous les détails relatifs au service d'aide en impôt, visitez revenuquebec.ca/benevoles.



Agence du revenu
du Canada

Canada Revenue
Agency

